

Jeudi 14 janvier 2021 – Centre de Rencontre des Focolari à Montet

1. Salutations et prière

Le président Alexandre Duc ouvre la séance et salue les personnes présentes en les remerciant d'être présents, malgré les circonstances, à cette assemblée des budgets de notre Paroisse St-Laurent Estavayer. Il salue les prêtres présents sans oublier les membres de l'équipe pastorale. Il souhaite également la bienvenue aux autorités communales présentes M. Eric Chassot (syndic d'Estavayer), M. Burgy (Commune de Cugy), Communes de Sévaz et de Cheyres-Châbles.

Il informe que cette assemblée est enregistrée afin de faciliter la rédaction du PV, naturellement, l'enregistrement sera effacé dès validation du PV. Masque obligatoire durant toute la séance, le traçage des personnes à l'entrée et la désinfection des mains font partie des mesures sanitaires actuelles. Nous avons l'autorisation de la préfecture pour cette séance.

Excusés : Marie-Madeleine Marcuard, Marie-Claude Fontaine, Rachel Jeanmonod, Nicole Monnard, Les abbés Lukasz Babiarz et Bernard Alassani, Marie-Christine Mota, Elisabeth Rumo, Antonella Reggiani-La Facci, Laura Pochon, Philippe et Mary-Lou Dougoud, Marlène Carrard, Bernadette Joye, Maria Plancherel, Roessli Imfeld, Martine Roulin.

Alexandre Duc passe la parole à Mireille Duc pour la prière.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs seront Raphaëlle Mascaro et Gérard Ayer.

30 participants et 10 conseillers. Budget majorité à 16 et pour les investissements 21.

Cette assemblée a été convoquée par une parution dans la FO N° 51 du 18 décembre 2020, l'affichage aux piliers publics des communes concernées, l'affichage dans nos églises et la distribution d'un tous-ménages dans la totalité de la paroisse. Il n'y a aucune remarque ni question sur le mode de convocation.

Avant la lecture des tractanda, le président informe l'assemblée d'une modification du point 6 des tractanda concernant la validation d'une délégation de compétence de Fr. 100'000.- au conseil de paroisse. La modification concerne le montant, soit Fr. 20'000.-, donc le point 6 vous est proposé comme suit :

6. Validation d'une délégation de compétence de Fr. 20'000.- au conseil de paroisse.

En effet, lors de la validation des tractanda, la paroisse n'avait pas encore rencontré la commission financière. Après discussion avec celle-ci, le conseil de paroisse a décidé d'abaisser le montant de notre demande de délégation de compétence à Fr. 20'000.-.

3. Approbation du procès-verbal du 17 septembre 2020 et tractanda de cette assemblée

1. Salutations et prière
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 17 septembre 2020
4. Présentation des budgets 2021

- a) Budget de fonctionnement 2021
- b) Rapport de la commission financière
- c) Vote
- 5. Budgets des investissements 2021
 - a) Murist, église, toiture du clocher
 - b) Rapport de la commission financière
 - c) Vote
 - d) Forel, parking
 - e) Rapport de la commission financière
 - f) Vote
 - g) Nuvilly, cure, réfection
 - h) Rapport de la commission financière
 - i) vote
- 6. Validation d'une délégation de compétence de Fr. 20'000.- au conseil de paroisse
- 7. Point pastoral
- 8. Divers

Validation des tractanda suite à la modification de la délégation de compétence.

Le tractanda est accepté à l'unanimité.

Validation du PV du 17 septembre 2020.

Le président remercie la secrétaire Mme Mota pour son travail de rédaction et de sa disponibilité.

Pour cette assemblée, nous n'avons volontairement pas fait de version papier pour les budgets afin d'éviter la contamination. Mais si une personne désire les recevoir, qu'elle s'annonce à Mme Pillonel.

Alexandre Duc passe la parole à M. Daniel Baudin pour la lecture des comptes.

4. Présentation des budgets 2021

a) Budget de fonctionnement 2021

02.301.1 Archives : augmentation de Fr. 30'000.- (Fr. 10'000.- pour les archives courantes, Fr. 21'000.- pour 3 archives urgentes à traiter et Fr. 6'000.- pour la location d'un local à Murist.

02.312.0 Informatique et téléphonie : Achat d'un programme comptable et d'un système de vidéo conférence pour la maison des œuvres.

02.317.1 Frais de réceptions et rencontres : Sortie des CC, Repas bénévoles, Médailles Bene Merenti reportée en 2021.

03. Communications

Adaptation par rapport aux autres années car nous étions trop haut.

390. Cultes et célébrations

390.365.0 Dons chœurs-mixte/enfants Chœur : Aumont-Nuvilly, Bussy et Font-Châbles MB

390.469.0 séparation de l'achat des lumignons et des recettes

392. Equipe pastorale

392.314.3 Formation de base et déplacements : 2 personnes en formation Emmaüs et Gérard Dévaud en formation sur le site internet.

394. Églises et lieux de culte

394.314.0 Frais d'entretien des bâtiments : Église de Cugy, remplacement porte du chauffage et contrôle de la toiture. Église de Montet réfection peinture porte d'entrée et avant-toit. Chapelle de Rivaz. Croix de l'Église de Forel. Église de Cheyres, réparation de la porte principale.

942.314.0 Entretien et rénovation : Citerne à Mazout de la Cure de Seiry. Font, restauration du tableau de St-Sulpice.

b) Rapport de la commission financière par M. Michel Losey

L'analyse de ce budget de fonctionnement a été simplifiée par le fait que nous disposons de références notamment les comptes 2019 de la nouvelle paroisse qui sont une bonne base de comparaison. En plus de ceci, nous avons également la projection du budget 2020. Cette analyse avec les comparaisons a permis de poser plusieurs questions et les réponses que nous avons eues correspondent en majeure partie aux explications de développement apportées par les responsables qui viennent de nous présenter le budget à l'instant.

La commission financière vous recommande d'approuver le budget de fonctionnement laissant apparaître un total de produits de Fr. 2'780'500.-, un total de charges de Fr. 2'759'300.- soit un bénéfice prévisionnel de Fr. 21'200.-. De ce fait aucune modification des taux d'impôts que ce soit sur les revenus ou sur la fortune n'est demandée pour les différentes catégories de contribuables de la paroisse.

c) Vote

Accepté à l'unanimité.

5. Budgets des investissements 2021

a) Murist, église, toiture du clocher présenté par Mme Sophie Ding

- Location échafaudages clocher et flèche	: Fr. 20'075.-
- Charpente et couverture	: Fr. 31'068.-
- Sanitaire et Ferblanterie	: Fr. 39'450.-
Total avec divers et imprévus	: Fr. 110'000.-

Rénovation en 1994 l'entreprise a très mal travaillé.
Ferblanterie et avec des échafaudages en conséquence.
Ce montant sera payé par les liquidités.
Aucune question.

b) Rapport de la commission financière par M. Michel Losey

Concernant les investissements plusieurs questions se posent et elles sont diverses. Il s'agit notamment de connaître le processus d'investissement d'une part sur les procédures et ensuite sur le suivi des chantiers plus précisément :

- . Appel d'offre à plusieurs entreprises par corps de métier.
- . choix des entreprises selon l'offre la plus intéressante-
- . respect des offres retenues
- . accompagnement durant les travaux qui prend la responsabilité d'un investissement combien de personnes (en principe minimum 2 personnes par secteur), quelles compétences requises etc...
- . Comment les décisions complémentaires sont prises si des imprévus surgissent ?

Toutes ces questions doivent être analysées, documentées et respectées. Le conseil de paroisse nous a informés qu'un règlement d'organisation est en train de se finaliser afin de répondre à toutes ces interrogations.

La toiture du clocher de l'église doit être réparée, autorisation de dépense accordée pour Fr. 110'000.-

c) Vote

Accepté à l'unanimité.

d) Forel, parking projet présenté par M. Dominique Chassot

- Déblaiement et préparation du terrain	: Fr. 2'000.-
- Mise en forme du terrain	: Fr. 80'000.-
- Jardins (pavés et canalisations)	: Fr. 45'000.-
- Eclairages	: Fr. 3'000.-
- Honoraires de l'architecte	: Fr. 26'000.-
Total avec divers et imprévus	: Fr. 172'000.-

Le président : Situation actuelle, pas de parking, les gens se parquent sur la place de l'école. Prévu un parking de 13 places et une place « handicapé ». Alignement du chemin sur l'entrée de l'église. La route actuelle est propriété de la paroisse et la route sera stoppée avant la place de l'école. Une borne amovible sera mise afin de faciliter le passage des pompes funèbres. En collaboration avec les Biens Culturels. Ce montant sera payé par les liquidités.

e) Rapport de la commission financière

Création d'un parking de 13 places avec arborisation. Autorisation de dépense accordée pour Fr. 172'000.-

f) Vote

Accepté à l'unanimité.

g) Nuvilly, cure, réfection projet présenté par Mme Christiane Volery

- Travaux préparatoires	: Fr. 1'500.-
- Gros-œuvres	: Fr. 158'000.-
- Installation chauffage et ventilation	: Fr. 88'000.-
- Aménagement Extérieur	: Fr. 10'000.-
- Aménagement intérieur	: Fr. 24'000.-
- Honoraires et frais secondaires	: Fr. 42'500.-
- Travaux peinture fenêtres et étanchéité terrasse	: Fr. 26'000.-
 Total	 : Fr. 350'000.-

Beau bâtiment, mais jamais entretenu.

Le président : A la base, cela fait quelques années qu'il y a des problèmes d'odeur de mazout qui remontent dans l'appartement du rez-de-chaussée selon les courants. Nous avons testé plusieurs solutions pour remédier à ces odeurs, ce qui a fonctionné partiellement mais pas totalement. On est arrivé au stade où nous avons déménagé la famille dans un appartement à l'étage qui venait de se libérer. Ceci en attendant que nous trouvions une solution à ces odeurs. Nous nous sommes aperçus en même temps que le bâtiment avait besoin de travaux. Actuellement nous avons un appartement vide. C'est pour cela qu'il y a un gros montant car nous devons changer le chauffage. Les règlements sont en train de changer par rapport au chauffage à mazout, c'est pour cela que nous sommes partis sur un chauffage air/eau.

Demande de subside : l'architecte fera le nécessaire et aussi pour les Biens Culturels. On n'en tient pas compte dans nos devis étant donné que nous n'avons aucune certitude sur les montants et les délais de paiement (cela peut aller plusieurs années).

M. Gérard Ayer : Au niveau du chauffage, est-ce que ce sera un chauffage au sol ou des radiateurs ?

Réponse de Mme Volery : ce sont les radiateurs existants qui seront utilisés.

Le président : Le but n'est pas de vider le bâtiment pour faire les travaux, il y aura quelques désagréments pour les locataires.

Le montant sera payé par les liquidités.

h) Rapport de la commission financière

La commission financière a visité tous les bâtiments de la paroisse et avait pu constater les travaux à effectuer. Un CECB (certificat énergétique du bâtiment) pourra être demandé et ainsi obtenir des subsides de l'Etat.

Assainissement de la cure de Nuvilly avec changement de chauffage et amélioration thermique du bâtiment. Autorisation de dépense accordée pour Fr. 350'000.-.

i) Vote

Accepté à l'unanimité.

Le président : Remerciements à la commission financière, pour ses questions pertinentes et ses remarques constructives lors de nos séances.

Nous vous présentons un récapitulatif de nos investissements :

Fr. **110'000.-** pour le clocher de Murist, Fr. **172'000.-** pour ND des Flots et Fr. **350'000.-** pour la cure de Nuvilly, soit un total de Fr. **632'000.-**.

Un grand merci à notre boursière Mme Séverine Rey-Pillonel pour son excellent travail et pour sa disponibilité.

6. Validation d'une délégation de compétence de Fr. 20'000.- au conseil de paroisse

Le but de cette demande est de donner une liberté au conseil de paroisse pour des raisons urgentes tel que

- un changement de locataire qui impliquerait une réfection partielle de l'appartement
- ou comme dernièrement, sauver une croix de rogation parce qu'elle est sur un terrain privé, comme c'est arrivé à Forel et dernièrement à Montborget.

Au début de la réflexion, le conseil de paroisse s'était basé sur un montant de Fr. 100'000.-. Après rencontre avec la commission financière, nous avons échaudé plusieurs scénarios possibles où nous aurions besoin de cette compétence. De nombreuses urgences peuvent être résolues par nos assurances (ECAB ou assurance paroisse). Le règlement de paroisse nous laisse aussi une petite marge de manœuvre en convoquant dans l'urgence la commission financière qui peut nous donner une autorisation de dépense sans passer par une assemblée extraordinaire.

Ce montant est valable pour la période en cours. Lors de la prochaine législature, si le nouveau conseil de paroisse l'estime utile voir nécessaire, il devra refaire la demande en assemblée, donc cet engagement est uniquement valable pour la législature actuelle.

Michel Losey reprend la parole et confirme que le président nous a donné l'essentiel et que la commission financière a étudié la demande et il est vrai que le montant de Fr. 100'000.- a paru assez conséquent. On a fait des comparatifs par exemple avec la commune de Fribourg qui a une délégation de Fr. 150'000.- mais sur un budget 274 millions. Cela représente un 0,05 % du budget de fonctionnement.

La commission financière a trouvé que c'est un outil intéressant voir nécessaire pour le conseil de paroisse, en revanche pour le montant, la commission financière a proposé Fr. 20'000.- et nous verrons à l'usage s'il convient.

Vote : Accepté à l'unanimité.

Merci de la confiance que vous nous accordez.

7. Point pastoral

Présenté par Marianne et Gérard.

L'EP essaie de maintenir ses célébrations par rapport à la pandémie. Et c'est grâce aux conseils de communauté qui gèrent admirablement bien la désinfection et la traçabilité de nos lieux de culte. Merci de leur dévouement. Nous avons essayé de mettre un deuxième lieu de culte, lorsque nous étions limités à 30 personnes, mais les personnes ne descendaient pas à la chapelle HIB et nous avons arrêté.

1. Résumé sur les fêtes de Noël 2020

Pour Noël, nous avons eu la chance de pouvoir vivre une crèche vivante avec les enfants. Une liturgie de la parole qui a été enregistrée à la Collégiale. Mise en place ensuite sur le site internet. Ce fut un succès car plus de 380 personnes l'ont visionnée. Nous avons aussi pu vivre une rencontre d'éveil à la foi.

2. Site internet de la paroisse St-Laurent actualisé

Le site internet ne bougeait pas assez. Maintenant Gérard s'en occupe et ce sera un outil utile pour la pastorale. Il est en train de se renouveler petit à petit. Si une personne pense que nous pourrions mettre quelque chose, il peut s'annoncer. Un agenda électronique vient aussi de se mettre en place pour la Collégiale.

3. Semaine de l'Unité

La conférence de la semaine de l'unité a été annulée.

Le Jeudi 21 janvier, 19h30 à Notre-Dame de Tours. Veillée de prière (Taizé).

Célébrations œcuméniques : Collégiale et à Domdidier le 24 janvier 2021. En parallèle une célébration pour les enfants de 4 à 10 ans et une garderie pour les plus petits a été organisée à la Maison des Œuvres. Toutes les infos seront sur le site internet.

4. Confirmations

Prévues en septembre ont été reportées en mars. Les ministres seront l'abbé Nicolas Glasson et Mgr Rémy Berchier. Nous ferons les célébrations sur 2 week-end. Deux le samedi et une le dimanche, avec seulement 10 confirmands à la fois. A Cugy et Murist.

Pour l'animation, les chorales ne pourront pas encore chanter. Mais nous avons la chance d'avoir des directeurs en soliste pour animer ces célébrations.

Pour les premières communions, nous ferons aussi comme cette année 2 célébrations à 9h et 11h. Ce qui nous permet d'assurer une date pour les familles.

5. Activités de Carême 2021

Nous ne pourrions pas faire de conférence. Dans les actions proposées par l'action de Carême, notre choix s'est arrêté sur Haïti. Des personnes qui ont des contacts là-bas viendront présenter le projet lors d'une messe et la quête sera aussi pour ce projet.

Chemin de croix le 26 mars. Si on peut le vivre tant mieux. Nous allons reprendre le chemin de croix de Christian Moullet autour des mains et le filmer avec de la musique et différents textes et il sera sur le site internet.

Nous avons de la chance d'avoir deux prêtres retraités qui nous rendent énormément et de merveilleux services. Un tout grand merci à eux.

L'abbé Arsène Jorand vient nous parler avec des sentiments bien particuliers. Après 10 ans à Bussy et 10 ans à Rueyres, ce soir il nous annonce qu'il va entrer au home de Billens, car il est de là-bas. C'est sa dernière soirée dans la Broye et avec nous, car il part demain.

Au revoir Abbé Arsène Jorand et merci de votre dévouement.

L'assemblée l'a applaudi longuement et une messe d'adieu sera organisée dès que la situation sanitaire le permettra.

Gérard remercie le conseil de paroisse pour sa collaboration.

Merci du président de paroisse, à l'équipe pastorale pour son dévouement, imagination et sa recherche de solutions pour rendre la prière accessible à tous. De ne pas laisser nos jeunes et nos moins jeunes sur le bord de la route.

8. Divers

M. Jean-Jacques Francey (sacristain à la collégiale) : où en est-on avec le dossier des haut-parleurs de la Collégiale ? Une étude de l'acoustique de Fr. 10'000.- avait été proposée, le conseil l'a estimée trop chère. Ensuite une réparation provisoire avait été faite, mais la problématique des haut-parleurs qui était bien au début est à nouveau catastrophique. Le président lui promet que sera une priorité cette année.

M. Philippe Marchello (organiste à la Collégiale) : pour les chœurs mixtes est-ce toujours le statu quo ? Oui, nous ne pouvons pas faire plus. Le directeur peut animer. Comme les règles sanitaires vont à nouveau se durcir, nous ne pouvons toujours pas autoriser les chœurs à chanter.

Remerciement aux conseillers de paroisse pour leur dévouement.

Malheureusement pas de verre de l'amitié et merci au centre des Focolari pour leur accueil et tous nos vœux pour la nouvelle année et surtout la santé.

Mireille Duc remercie le président Alexandre Duc pour sa bonne humeur et son dévouement, car il passe beaucoup de temps pour la paroisse.

Fin de la séance 21h15.

Président Alexandre Duc

Secrétaire Elisabeth Huber